

INFOLETTRE

INONDATIONS 2023

Baie-Saint-Paul, le 13 octobre 2023 - Dans ce numéro de votre Infolettre, nous vous informons sur le début de notre démarche avec Vivre en ville pour l'élaboration d'un Plan d'aménagement des milieux de vie bâtis en zone inondable.

Nous le savons, certains quartiers de la ville sont particulièrement vulnérables aux inondations. Après avoir vécu les sinistres de mai dernier à Baie-Saint-Paul, plusieurs questions s'imposent pour repenser l'aménagement du territoire dont :

- Comment réduire les risques dans les milieux déjà bâtis que l'on souhaite préserver ?
- Comment réaménager autrement les zones inondables tout en répondant aux aspirations de la collectivité ?

Afin que ces transformations soient durables, elles doivent s'inscrire dans une planification intégrée et prendre en compte une multitude de préoccupations dont la sécurité et la santé publique, la protection des milieux naturels et agricoles, l'adaptation aux changements climatiques et la mise en valeur du patrimoine bâti.

Depuis 2020, l'organisme Vivre en Ville a accompagné plusieurs municipalités (Scott, Saint-Placide, Lachute et L'Île-Perrot) dans leur démarche de planification intégrée des milieux bâtis et des zones inondables. Elle nous accompagne aujourd'hui pour nous permettre de faire les bons choix dans un aménagement durable face aux inondations. Il ne faudra donc pas vous surprendre si vous voyez des personnes visiter les secteurs qui ont été inondés en mai dernier; elles seront là pour bien prendre le pouls et mesurer l'ampleur des dégâts.



inondations@baiesaintpaul.com

(418) 219-8498

Suivez-nous sur



Ville de Baie-Saint-Paul

www.baiesaintpaul.com

[Afficher ce courriel dans votre navigateur no-content](#)

[Se désinscrire](#)

15, rue Forget, Baie-Saint-Paul , Québec G3Z 3G1